

## REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES DU DEASS

BC 1 : CONCEVOIR ET CONDUIRE UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL FAVORISANT L'INSERTION SOCIALE ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE		
Activités	Compétences	Indicateurs
<b>Soutenir l'accès et l'exercice des droits par l'accompagnement social de la personne et des interventions sociales collectives en faveur des publics</b>	Instaurer une relation d'aide pour accompagner les personnes dans l'accès et l'exercice de leurs droits et devoirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la personne dans le développement de son pouvoir d'agir afin d'exercer sa citoyenneté</li> <li>- Transmettre les informations relatives aux politiques sociales et à leur réglementation afin de permettre à la personne ou aux groupes d'exercer leurs droits et responsabilités</li> <li>- Conseiller, orienter, accompagner la personne dans les actions ou démarches à entreprendre pour améliorer ses conditions de vie</li> <li>- Prévenir et repérer les situations de non-recours aux droits</li> <li>- Mobiliser les moyens individuels et collectifs pour lutter contre le non-recours</li> </ul>
	Assurer une fonction d'interface et de médiation entre la personne, les services et les institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer un rôle de médiation et de négociation avec les interlocuteurs et les services appropriés pour lever les freins divers et favoriser l'aboutissement des actions mises en œuvre</li> <li>- Contribuer à la protection des personnes vulnérables</li> <li>- Evaluer et accompagner les situations de cumul de vulnérabilités</li> <li>- Développer une approche globale dans la co-construction des réponses aux situations complexes</li> </ul>
<b>Apporter un appui spécifique aux acteurs concernés afin de négocier, mettre en œuvre et coordonner l'accompagnement social global</b>	Mobiliser et coordonner les ressources de l'environnement pour favoriser l'amélioration globale des conditions de vie dans le respect du secret professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer la situation globale de la personne</li> <li>- Transmettre les informations strictement nécessaires à l'évolution de la situation de la personne dans le respect de la déontologie et du secret professionnel</li> <li>- Assurer le rôle d'interlocuteur privilégié et veiller à la continuité du parcours de la personne en concertation avec les autres professionnels concernés</li> <li>- Coordonner l'accompagnement social global de la personne, notamment dans le cadre de la fonction de référent de parcours</li> </ul>

## BC 2 : FAVORISER ET SOUTENIR L'AUTODETERMINATION DES INDIVIDUS ET DES COLLECTIFS DANS UN BUT D'EMANCIPATION

Activités	Compétences	Indicateurs
<p><b>Mettre en œuvre un accompagnement social individuel et collectif à visée préventive et inclusive dans le respect des principes éthiques et déontologiques</b></p>	<p>Soutenir le développement de l'autodétermination et la participation de la personne dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'adaptation de son projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des conditions favorables à la relation d'aide et à l'accompagnement social</li> <li>- Assurer l'accueil et l'information de la personne et le cas échéant, de son entourage</li> <li>- Recueillir les éléments nécessaires à la contextualisation de la demande pour comprendre les difficultés et identifier les ressources mobilisables et les potentialités de la personne</li> <li>- Coconstruire l'analyse avec la personne pour déterminer le projet personnalisé sur la base d'objectifs négociés et formalisés</li> <li>- Co-évaluer avec la personne les actions mises en œuvre et les ajuster si nécessaire</li> <li>- Soutenir la parole et la capacité d'agir de la personne à chaque étape de l'accompagnement mis en œuvre et au sein des instances représentatives</li> <li>- Orienter la personne vers les organismes et services adaptés</li> <li>- Prévenir, repérer, évaluer et traiter les situations d'urgence, de risque ou de danger</li> <li>- Garantir les droits et libertés de la personne en explicitant le cadre de mise en œuvre de l'accompagnement social</li> <li>- Garantir un cadre d'intervention sécurisant et bienveillant afin de veiller à l'intégrité physique et psychique de la personne ainsi qu'au respect de son intimité</li> </ul>
	<p>Coconstruire, coordonner et évaluer un projet collectif d'action sociale ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer les conditions d'accueil, d'expression, de participation des personnes dans un groupe et soutenir les initiatives</li> <li>- Recueillir les éléments nécessaires à la contextualisation des besoins ou des attentes des personnes pour comprendre les difficultés et identifier les ressources mobilisables et les potentialités du groupe</li> <li>- Coconstruire l'analyse avec les membres d'un groupe afin de déterminer le type de projet pertinent sur la base d'objectifs négociés et formalisés</li> <li>- Promouvoir et susciter l'adhésion des différentes parties prenantes au projet collectif d'action sociale ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive</li> <li>- Déterminer et négocier les moyens humains, matériels et budgétaires nécessaires à la mise en œuvre d'un projet collectif d'action sociale ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive</li> <li>- Coordonner un projet sur le territoire en mobilisant les ressources des partenaires</li> <li>- Co-évaluer avec les membres du groupe les actions mises en œuvre et les ajuster si nécessaire</li> <li>- Soutenir la parole et la capacité d'agir des personnes dans le groupe</li> <li>- Observer, analyser et réguler la dynamique de groupe pour garantir un cadre d'intervention sécurisant et bienveillant respectueux des individus</li> <li>- Garantir les droits et libertés de la personne en explicitant le cadre de mise en œuvre du projet collectif</li> </ul>

<b>Inscrire ses pratiques dans une démarche réflexive permettant d'analyser les enjeux de la relation professionnelle, d'ajuster son positionnement et d'assurer son développement professionnel</b>	Conduire une analyse réflexive et éthique prenant en compte les enjeux institutionnels, les pratiques professionnelles et la complexité d'une demande ou d'une situation rencontrée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager et questionner de manière critique en équipe la pratique professionnelle mise en œuvre notamment, dans les situations complexes</li> <li>- Appliquer un processus de délibération réflexive individuel ou collectif visant à dépasser les tensions éthiques rencontrées dans la pratique professionnelle, le cas échéant, en associant la personne et son entourage</li> <li>- Proposer et développer des évolutions de la pratique professionnelle</li> <li>- S'engager dans un processus de perfectionnement de sa pratique professionnelle</li> <li>- Contribuer au développement de la profession par la formation des étudiants, la participation à des recherches action et des expérimentations</li> </ul>
	Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelles, corporelles et sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se décentrer et mettre à distance ses représentations afin de prendre en compte les cultures, les croyances et les modes de vie des personnes</li> <li>- Développer sa compréhension des manifestations émotionnelles pour analyser leur rôle et adapter son positionnement professionnel en situation professionnelle</li> <li>- Identifier, interroger et réguler son implication professionnelle dans la relation d'accompagnement</li> <li>- Appréhender les différentes représentations du corps et de l'intime pour repérer leur impact dans les différentes interactions professionnelles</li> <li>- Développer une approche respectueuse de la pudeur et de l'intimité des personnes dans sa pratique professionnelle</li> <li>- Repérer pour soi et entre pairs, les signes d'épuisement physique, psychique, émotionnel dans le quotidien professionnel pour agir de manière adaptée</li> </ul>

**BC 3 : S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE ET TERRITORIALE EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE COHESION SOCIALE**

Activités	Compétences	Indicateurs
<p><b>Actualiser en continu ses connaissances dans les domaines des politiques de cohésion sociale, des besoins des populations et des pratiques d'intervention afin de concevoir des réponses adaptées aux réalités du territoire</b></p>	<p>Assurer une veille professionnelle et diffuser les informations de façon appropriée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et mobiliser les sources d'information, les espaces et lieux ressources</li> <li>- Recenser, sélectionner et analyser les ressources pertinentes dans son domaine de spécialité</li> <li>- Exploiter les données recueillies pour documenter un sujet</li> <li>- Contribuer au partage d'information</li> </ul>
	<p>Mobiliser une expertise sectorielle à partir d'un diagnostic partagé avec les parties prenantes sur un territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender les enjeux et les évolutions des politiques de cohésion sociale et territoriale</li> <li>- Participer au repérage et à l'identification des besoins des personnes et des groupes sur un territoire</li> <li>- Identifier et mobiliser les outils d'enquête et d'analyse adaptés à l'élaboration d'un diagnostic</li> <li>- Mobiliser les acteurs et partager les priorités d'action avec les partenaires concernés dans le cadre d'un diagnostic de territoire</li> <li>- Contribuer à une connaissance partagée des problématiques d'un territoire</li> <li>- Formaliser des préconisations argumentées aux instances décisionnaires sur le territoire</li> </ul>
<p><b>Développer des coopérations partenariales et intersectorielles permettant de coconstruire un diagnostic partagé et de travailler en réseau dans une logique de réduction des inégalités sociales et environnementales</b></p>	<p>Développer des dynamiques partenariales et coopérer en réseau dans une logique de continuité des parcours</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter et représenter son service ou établissement auprès des partenaires du territoire</li> <li>- Repérer les partenaires du territoire et coopérer avec les acteurs en s'appuyant sur leurs compétences spécifiques</li> <li>- Décoder les positionnements et les enjeux entre les acteurs en présence</li> <li>- Participer à des instances d'échanges et de coopération interinstitutionnelle</li> <li>- Mobiliser et s'inscrire dans des réseaux professionnels et des dynamiques institutionnelles et interinstitutionnelles sur le territoire</li> </ul>
	<p>Intégrer les questions environnementales et de la transition écologique dans la construction des réponses adaptées et innovantes aux besoins du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les différents éléments constitutifs d'une problématique commune à un groupe sur un territoire en intégrant les questions environnementales et de transition écologique</li> <li>- Repérer et analyser les conséquences de la vulnérabilité écologique sur les conditions de vie des populations sur le territoire</li> <li>- Intégrer les dimensions du développement durable dans la co-construction d'un diagnostic avec les partenaires du territoire</li> <li>- Inscrire ses pratiques professionnelles dans une démarche écoresponsable</li> <li>- Accompagner les personnes et les groupes dans la transition écologique</li> </ul>

**BC 4 : S'INSCRIRE DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL DU TRAVAIL SOCIAL**

Activités	Compétences	Indicateurs
<b>Gérer ses activités professionnelles quotidiennes de manière autonome et concertée avec l'équipe dans l'intérêt de la qualité de service</b>  <b>Mobiliser les différents outils et techniques de communication en fonction des objectifs et des interlocuteurs visés</b>	Prévoir et organiser ses activités professionnelles	<ul style="list-style-type: none"><li>- Définir ses objectifs de travail au quotidien et les moyens nécessaires pour les atteindre</li><li>- Ajuster les objectifs et les actions en fonction des aléas</li><li>- Elaborer des plannings d'interventions et d'activités dans le cadre de l'organisation de service</li><li>- Appliquer les procédures et les consignes liées à son activité professionnelle</li></ul>
	Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions professionnelles	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ajuster ses modes de communication aux besoins des publics et des situations</li><li>- Concevoir des supports de communication écrite, orale et visuelle accessibles par tous</li><li>- Identifier les différents types d'écrits et savoir les élaborer</li><li>- Argumenter des propositions pour éclairer la prise de décision</li><li>- Sélectionner, analyser, synthétiser l'information afin de présenter les éléments utiles et indispensables aux destinataires y compris en langue étrangère</li><li>- Transmettre des informations dans le respect de la confidentialité des données et du cadre juridique</li></ul>
	Appréhender et mobiliser des outils numériques en fonction des besoins et des situations rencontrées	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier les outils et les fonctionnalités bureautiques nécessaires à son activité professionnelle</li><li>- Distinguer les modalités de traitement des données à caractère personnel et les sanctions encourues</li><li>- Prévenir, identifier et accompagner une situation de précarité ou de trouble lié au numérique</li><li>- Accompagner les usages des personnes vers l'autonomie numérique</li><li>- Identifier les enjeux liés à l'usage de l'intelligence artificielle</li><li>- Adopter les bonnes pratiques et les bons outils nécessaires à l'utilisation de plateformes numériques</li></ul>
	Agir en responsabilité et coopérer au sein d'une équipe	<ul style="list-style-type: none"><li>- Situer son action dans le cadre des missions du service, de l'établissement, de l'organisation, afin de participer au projet du service ou de l'unité</li><li>- Contribuer à la dynamique de travail et à l'élaboration en équipe des modalités de suivi, de régulation et d'évaluation des actions</li><li>- Clarifier et établir les zones de responsabilité partagées et spécifiques dans le cadre d'une coopération professionnelle</li><li>- Confronter ses observations et ses analyses, s'appuyer sur les compétences de chacun pour favoriser les facteurs de cohésion autour de l'action socio-éducative</li></ul>

	S'investir dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques professionnelles	<ul style="list-style-type: none"><li>- Contribuer à la démarche d'évaluation continue de la qualité de service, à la création et à l'amélioration des outils d'évaluation</li><li>- Participer aux analyses collectives portant sur l'amélioration de l'action menée par le service ou l'établissement</li><li>- Participer à la rédaction de rapports d'activités</li><li>- Concourir à la réflexion sur les évolutions du service, de l'établissement, de l'organisation</li><li>- Veiller au respect des obligations fixées par le RGPD</li></ul>
--	--	---

Signature de l'étudiant

## REFERENTIEL D'EVALUATION

Modalités d'évaluation du bloc de compétences 1 : Concevoir et conduire un accompagnement social global favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie				
Nature des évaluations	Définition des modalités d'évaluation	Organisation des évaluations	Durée des évaluations	Examineurs ou correcteurs
<b>Contrôle continu</b>	<p>Nombre d'épreuves et modalités de mise en œuvre définies par l'établissement de formation.</p> <p>A titre d'exemples : rédaction et réalisation de rapports, travaux individuels et collectifs, études de cas, analyse de situation individuelles et collective, entretiens professionnels, etc.</p> <p>Les périodes de formation pratique font l'objet d'une évaluation par le référent professionnel, concertée avec l'étudiant et le responsable de formation.</p>	Epreuves organisées par l'établissement de formation.	Selon les modalités définies par l'établissement de formation.	
<b>Epreuve conclusive</b>	<p>L'épreuve consiste en la rédaction et la soutenance d'un dossier d'analyse du parcours de formation et de réflexion sur le métier. Elle s'inscrit dans une perspective réflexive du candidat sur ses expériences, l'évolution de ses compétences et sa posture professionnelle tout au long de son parcours.</p> <p>Il est attendu du candidat qu'il :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- appréhende la profession dans sa globalité et sa complexité tout en considérant les enjeux institutionnels et organisationnels qui influencent l'exercice de la pratique professionnelle ;</li> <li>- démontre l'appropriation de l'expertise de l'assistant de service social dans l'accompagnement social global favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie de la personne ;</li> <li>- explicite le rôle et la contribution de la profession à l'appui au développement de l'autonomie des personnes et des groupes, dans une visée d'émancipation ;</li> <li>- explicite l'élaboration de son positionnement professionnel et dégage des perspectives professionnelles ;</li> </ul>	<p>Epreuve organisée par l'établissement de formation.</p> <p>Evaluation réalisée sur la base d'une grille d'évaluation nationale.</p> <p><u>Notation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- écrit : noté sur 20 coefficient 2</li> <li>- oral : noté sur 20 coefficient 3</li> </ul> <p>La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs après</p>	<p>Soutenance orale de 40 minutes dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- temps de présentation par le candidat : 15 minutes ;</li> <li>- temps d'échanges avec les examinateurs : 25 minutes.</li> </ul>	<p>Deux examinateurs désignés par l'établissement de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un formateur,</li> <li>- un professionnel titulaire du DEASS</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développe et articule une analyse sur son parcours d'études, ses expériences et ses acquis.</li> </ul> <p>L'épreuve est organisée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rédaction individuelle du dossier d'analyse du parcours de formation et de réflexion sur le métier ;</li> <li>- soutenance individuelle permettant au candidat d'expliquer, d'approfondir, d'argumenter des éléments présentés dans son dossier et éventuellement de réexaminer ses positions lors des échanges avec le jury.</li> </ul> <p><u>Structure du dossier :</u> Production écrite individuelle de 25 à 30 pages (hors page de garde) rédigées avec un logiciel de traitement de texte + 3 pages d'annexes facultatives.</p>	<p>examen du document écrit.</p> <p>La note de l'oral fait suite à la soutenance. La note de l'épreuve conclusive correspond à la moyenne des deux notes.</p>		
<p><b>Le candidat valide le bloc de compétences s'il valide les unités d'enseignement attachées à ce bloc. Le candidat valide l'unité d'enseignement s'il obtient une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20. Les notes des unités d'enseignement attachés au même bloc de compétences sont compensables.</b></p>				
<p><b>Modalités d'évaluation du bloc de compétences 2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation</b></p>				
Nature des évaluations	Définition des modalités d'évaluation	Organisation des évaluations	Durée des évaluations	Examineurs ou correcteurs
<p><b>Contrôle continu</b></p>	<p>Nombre d'épreuves et modalités de mise en œuvre définies par l'établissement de formation.</p> <p>A titre d'exemples : rédaction et réalisation de rapports, travaux individuels et collectifs, études de cas, analyse de situation individuelles et collective, entretiens professionnels, etc.</p> <p>Les périodes de formation pratique font l'objet d'une évaluation par le référent professionnel, concertée avec l'étudiant et le responsable de formation.</p>	<p>Epreuves organisées par l'établissement de formation.</p>	<p>Selon les modalités définies par l'établissement de formation.</p>	
<p><b>Le candidat valide le bloc de compétences s'il valide les unités d'enseignement attachées à ce bloc. Le candidat valide l'unité d'enseignement s'il obtient une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20. Les notes des unités d'enseignement attachés au même bloc sont compensables.</b></p>				

**Modalités d'évaluation du bloc de compétences 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale**

Nature des évaluations	Définition des modalités d'évaluation	Organisation des évaluations	Durée des évaluations	Examineurs ou correcteurs
<b>Contrôle continu</b>	<p>Nombre d'épreuves et modalités de mise en œuvre définies par l'établissement de formation.</p> <p>A titre d'exemples : rédaction et réalisation de rapports, travaux individuels et collectifs, études de cas, analyse de situation individuelles et collective, entretiens professionnels, etc.</p> <p>Les périodes de formation pratique font l'objet d'une évaluation par le référent professionnel, concertée avec l'étudiant et le responsable de formation.</p>	Epreuves organisées par l'établissement de formation.		Selon les modalités définies par l'établissement de formation.

**Le candidat valide le bloc de compétences s'il valide les unités d'enseignement attachées à ce bloc. Le candidat valide l'unité d'enseignement s'il obtient une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20. Les notes des unités d'enseignement attachés au même bloc sont compensables.**

**Modalités d'évaluation du bloc de compétences 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social**

Nature des évaluations	Définition des modalités d'évaluation	Organisation des évaluations	Durée des évaluations	Examineurs ou correcteurs
<b>Contrôle continu</b>	<p>Nombre d'épreuves et modalités de mise en œuvre définies par l'établissement de formation.</p> <p>A titre d'exemples : rédaction et réalisation de rapports, travaux individuels et collectifs, études de cas, analyse de situation individuelles et collective, entretiens professionnels, etc.</p> <p>Les périodes de formation pratique font l'objet d'une évaluation par le référent professionnel, concertée avec l'étudiant et le responsable de formation.</p>	Epreuves organisées par l'établissement de formation.		Selon les modalités définies par l'établissement de formation.

**Le candidat valide le bloc de compétences s'il valide les unités d'enseignement attachées à ce bloc. Le candidat valide l'unité d'enseignement s'il obtient une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20. Les notes des unités d'enseignement attachés au même bloc sont compensables.**